

## **VOEU DÉPOSÉ PAR LA FSU-SNUipp Paris**

Le CSA de Paris du mardi 7 avril 2026 s'oppose aux 83 suppressions de postes dans le premier degré (qui entraînent 172 fermetures de classes et trop peu d'ouvertures sur les postes nécessaires : remplacement, Rased, etc.). Cela s'ajoute aux 390 postes supprimés dans les deux dernières années, qui ont conduit à près de 550 fermetures de classes. Nous assistons à une dégradation continue du service public d'éducation à Paris.

Le CSA de l'Académie de Paris revendique l'annulation des 83 suppressions de postes (qui entraînent 172 fermetures de classes et trop peu d'ouvertures sur les postes nécessaires) et demande au Ministère l'octroi d'un budget à la hauteur des besoins.

Concernant les décharges de direction, le CSA de Paris exige la publication du décret ministériel au plus vite et la signature rapide d'une nouvelle convention entre la Ville et le Ministère, pour pérenniser le régime actuel de décharge de direction à Paris.

Nos revendications sont les suivantes :

- un financement à la hauteur des besoins ;
- un engagement sur la quotité de majoration des décharges : demi-décharge au-dessous de 5 classes et décharge complète à partir de 5 classes ;
- l'engagement d'aucune mission supplémentaire qui sortirait du cadre des missions de direction proprement Éducation nationale ;
- l'engagement sur la pérennité du maintien du régime de décharges.

